

le Petit Lusignien

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - JUILLET 2023 #68

UN BEL ÉTÉ À LUSIGNY

4

VIE MUNICIPALE

Tour d'horizon du
budget 2023

11

L'INVITÉ DU MOIS

Jocelyne FABRE,
tapissière décoratrice

17

HISTOIRE

Jean Joseph PETIOT,
adjudant de gendarmerie

SOMMAIRE



4 INFOS MUNICIPALES

- 4 Le budget 2023
- 5 Protéger mon domicile quand je pars en vacances
- 6 Présentation des nouveaux agents municipaux
- 8 Bonne retraite à Frédérique LECUYER, institutrice à l'école élémentaire
- 9 Respect des règles de bon voisinage
- 10 Ateliers seniors « bouger-créter »

11 L'INVITÉ DU MOIS

- 11 Jocelyne FABRE

12 RETOUR EN IMAGES

- 12 Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

14 COUP DE POUCE

- 14 Laetitia BENOIST, décoratrice d'intérieur
- 15 Ludovic THIBAUT, installateur photovoltaïque
- 16 Restaurant Le Petit Champenois

17 HISTOIRE

- 17 Jean Joseph PETIOT

18 CULTURE

- 18 Just Classik Festival
- 18 La Route du Vitrail
- 19 Manifestations à la médiathèque La Bulle

20 ASSOCIATIONS

- 20 Les donneurs de sang
- 20 Le Club nautique (CNHS)
- 21 La Sitelle
- 21 Des lutins au verger
- 22 La maison de la pêche
- 24 Le moulin de Dosches
- 25 L'école de musique

26 INFOS DIVERSES

- 26 Etat civil / SIEDMTO / Déchetterie
- 27 La recyclerie
- 27 Horaires d'ouverture de la mairie et renseignements
- 28 Calendrier des manifestations



Marie-Hélène TRESSOU - Maire de Lusigny sur Barse

DANS CE NUMÉRO DE L'ÉTÉ DU P'TIT LUSIGNIEN, UNE PLACE IMPORTANTE EST DÉDIÉE AUX ASSOCIATIONS QUI ONT SOUHAITÉ Y FIGURER.

Nous avons la chance d'avoir un tissu associatif étoffé sur notre commune. Cette offre sportive, culturelle et créative, permet à chacun de trouver une activité près de chez soi, c'est très appréciable de nos jours.

Certaines associations sont parmi nous depuis plusieurs décennies comme l'école de musique qui a fêté ses 40 ans en mai dernier. C'est une association qui a bien grandi tout comme nos enfants qui ont côtoyé ses cours....

Le numéro de l'été est traditionnellement consacré à la présentation du budget communal. Ce budget primitif est équilibré et offre des perspectives pour la réalisation de projets tout en restant prudent pour tenir compte des défis qu'il nous faudra relever compte tenu des enjeux sociétaux actuels.

En tenant compte de notre bonne situation financière, j'ai décidé avec le Conseil municipal, ne pas augmenter les taux locaux d'imposition. Jusqu'à quand, c'est la question que nous nous posons tous !!!!

Mais je reste optimiste et vous souhaite sincèrement un bel été ! ●

BUDGET 2023

SECTION FONCTIONNEMENT *(arrondi supérieur)*

5 230 981 €

SECTION D'INVESTISSEMENT *(arrondi supérieur)*

3 117 380 €

Total du budget 2023
(arrondi supérieur)

8 348 351 €

SUBVENTIONS ALLOUÉES :



CCAS :
500 €



Associations / projets
culture - Animation :
15 000 €



Associations
projets sportifs :
8 500 €



Autres associations
projets divers :
4 700 €

LA FISCALITÉ LOCALE : TAUX INCHANGÉS SUR LES TAXES

Les taux des taxes foncières et d'habitation pour les
résidences secondaires sont maintenus en 2023.



Taxe foncière sur les
propriétés bâties :
38.72 %



Taxe foncière sur les
propriétés non bâties :
16.99 %



Taxe d'habitation
(résidences secondaires) :
13.26%



L'INVESTISSEMENT DANS LES TRAVAUX :

- **Salle socio-culturelle** : par délibération du 20 décembre 2022, le conseil a approuvé le projet de création d'une salle socio-culturelle. Elle sera située à la place de l'ancien préau entre la mairie et la médiathèque. La cour sera elle aussi réaménagée. Le projet de l'architecte Daniel Juvenelle a été retenu. Les appels d'offres des entreprises devraient être lancés au plus tard en août 2023.

- **Les ouvertures de l'école maternelle et du périscolaire maternelle** : par délibération du 24/03/2023, le Conseil municipal a décidé de faire procéder à ces travaux de remplacement. Travaux durant l'été. Une opération qui

participe notamment à répondre aux enjeux de transition énergétique.

- **Cimetière** : fourniture et pose de 10 caveaux à urnes (contenance de 4 urnes) et d'un columbarium supplémentaire de 8 places.

PRESTATION DE SERVICES :

- **Mise à jour de l'adressage de la commune** : Mission confiée à la Poste.

La commune doit être dotée d'une base d'adresse locale (BAL) qui doit être reportée dans la base d'adresse nationale (BAN) afin de pouvoir donner des bonnes positions GPS. Le diagnostic réalisé dans notre commune met en évidence un manque de numérotation.

Qu'est-ce qu'un adressage, et à quoi sert-il ?

La réalisation d'un plan d'adressage a pour objectif l'obtention d'adresses normées sur la commune. Il doit répondre aux principes suivants :

- Localiser chaque bâti (habitations, commerces, entreprises, sites publics) y compris l'habitat dispersé ou isolé grâce au nom de la voie par laquelle on y accède, et par son positionnement dans cette voie.
- Respecter les normes de l'adresse.
- Anticiper les projets d'aménagement à venir et les futures créations d'adresses.
- Reporter les adresses créées dans la Base Adresse Nationale (BAN) et sur le terrain.
- Valider les adresses de la Base Adresse Nationale (BAN) et corriger ses erreurs ou imprécisions.

PROTÉGER MON DOMICILE QUAND JE PARS EN VACANCES

Vous vous absentez de votre domicile pendant plusieurs jours ? Bénéficiez de l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) !

L'Opération Tranquillité Vacances, c'est quoi ?

Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire, vous pouvez :

- Utiliser le service en ligne disponible sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241> ou vous rendre en **brigade de gendarmerie**.

Bon à savoir

En complément de l'Opération Tranquillité Vacances, les correspondants sûreté de la gendarmerie et de la police nationale proposent des consultations sûreté, destinées à améliorer la protection de votre habitation toute l'année, y compris en votre présence. Renseignez-vous auprès de la brigade de gendarmerie de votre domicile.

Conseils et précautions élémentaires

Pour éviter au maximum d'être victime d'un cambriolage,



quelques précautions basiques s'imposent afin de ne pas attirer l'attention sur votre absence. Pour cela :

- N'indiquez pas vos **dates de vacances** sur les réseaux sociaux et n'y postez pas, vous et vos enfants, de photos permettant d'en déduire votre absence.
- Ne laissez pas de message d'absence sur le répondeur de votre ligne fixe. Transférez plutôt les appels sur votre téléphone mobile (attention au coût si vous êtes à l'étranger). Sinon, désactiver votre répondeur pour éviter la saturation de votre boîte vocale qui démontre qu'elle n'a pas été écoutée depuis un certain temps.
- Éviter l'amoncellement de courrier dans votre boîte. Pour cela, faites-la relever régulièrement par un voisin ou un ami. Ou encore faites suivre votre courrier sur vos lieux de vacances ou faites-le garder à la poste ●

PERSONNEL COMMUNAL

SERVICE ADMINISTRATIF

Compte tenu des différents mouvements de personnel et afin que chaque administré puisse connaître la composition de nos services communaux, cet article et les prochains, vous les présenteront. Le P'tit Lu est allé à la rencontre du Service Administratif.

Il est composé de
4 agents communaux,
 chargés de :

L'accueil physique et téléphonique, la tenue des registres d'état civil, la gestion des concessions de cimetière, le suivi de la liste électorale, les affaires scolaires cantine, les affaires sociales, l'urbanisme, l'administration générale (budgets, préparation et suivi du conseil municipal, gestion du patrimoine ...), la comptabilité (paiement de facture et encaissement des produits) et les ressources humaines.



Stéphanie LANDREAT

DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES (DGS)

Mutée le 1^{er} janvier 2023 mais mise à disposition de Troyes Champagne Métropole à la ville de Lusigny sur Barse dès le 1^{er} décembre 2022. Son importante expérience au sein des collectivités territoriales, lui a permis une efficacité immédiate. En effet, Mme Landreat a été secrétaire de Mairie durant 9 ans dans des communes rurales et 14 ans au sein de Troyes Champagne Métropole (8 ans en qualité de responsable administrative et financière de différents pôles et 6 ans en qualité de Directrice Générale Adjointe du Pôle « Equilibre du territoire - équipement de proximité en milieu rural »). Aujourd'hui Mme Landreat est à la tête des 4 services communaux, coordinatrice des équipes de 18 agents et accompagne les élus dans la prise de décision et leur mise en œuvre.

Que pensez-vous de la commune de Lusigny sur Barse ?

« C'est une ville dynamique qui remplit ses missions de bourg centre, loin d'une ville endormie. Sa situation géographique et le cadre de vie y sont privilégiés. Je suis très attachée à cette partie du territoire » ●

Antonia CABALLERO

ASSISTANTE DE GESTION ADMINISTRATIVE AUPRÈS DE LA DGS

Mutée de la commune de Saint Lyé le 13 juin 2022 où elle exerçait le métier d'agent d'accueil polyvalent depuis 1 an. Auparavant ancienne secrétaire de mairie durant 20 ans. En parallèle Mme Caballero est conseillère municipale dans sa commune de résidence. Sa polyvalence est très appréciée des collègues, des élus et des lusigniens pour ceux qui la connaissent déjà.

Que pensez-vous de la commune de Lusigny sur Barse ?

« Tout est sur place, les commerces et les différents services ... c'est très appréciable. C'est un véritable confort en matière d'environnement de travail. Le midi vous pouvez vous restaurer en allant chercher ce dont vous avez besoin à la boulangerie simplement en faisant quelques pas. Le soir vous rentrez chez vous sans avoir à refaire des kilomètres car vous avez pu acheter sur place ce qu'il vous manquait pour le repas du soir » ●





Céline FURIER

AGENT EN CHARGE DE LA COMPTABILITÉ ET L'URBANISME

Après avoir obtenu un concours de la fonction publique territoriale, elle est arrivée à la mairie en remplacement d'un agent en arrêt maladie dans le cadre d'une convention de mise à disposition du Centre de gestion de la Fonction Publique en octobre 2022. Au départ de l'agent en arrêt maladie la commune lui a proposé une nomination, qu'elle a accepté.

En parallèle Mme Furier est secrétaire de mairie d'une petite commune, une demi-journée par semaine.

Auparavant elle effectuait de nombreuses missions d'intérim pour le secteur privé. Elle ne connaissait pas la fonction publique territoriale il y a encore 1 an. Aujourd'hui Mme Furier est chargée du mandatement (règlement de facture) et de l'émission des titres de recette (avis des sommes à payer pour la cantine par exemple). Elle est aussi chargée de la gestion des dossiers d'urbanisme, c'est-à-dire la réception et l'envoi des demandes d'autorisation d'urbanisme déposées par les administrés au format papier ou en ligne grâce au guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU). Le service du droit des sols de Troyes Champagne Métropole est chargé, lui, d'instruire ces dossiers (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme ...) que le maire signe une fois traités ●

Frédérique GRANDJEAN

AGENT D'ACCUEIL

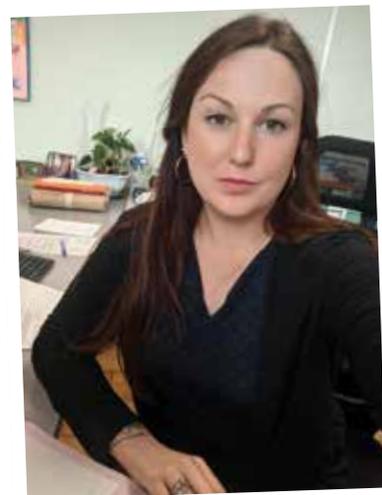
Arrivée dans l'Aube en juin 2022, elle est recrutée en septembre 2022 à Lusigny sur Barse après réussite à un concours de la filière administrative de la fonction publique territoriale.

Auparavant agent territorial spécialisé des écoles maternelles, elle a souhaité se reconvertir dans une filière administrative.

Aujourd'hui, Mme Grandjean a en charge l'accueil des administrés (physique et téléphonique), le courrier, les réservations de salles, l'état civil, la liste électorale, les concessions du cimetière...

L'environnement proche des lacs lui plaît beaucoup. Elle a été bien accueillie, les habitants sont très agréables. 8 mois après son arrivée à ce poste d'accueil, elle ne regrette pas sa reconversion qui lui correspond beaucoup plus. Elle est notamment passionnée par l'état civil.

Petite anecdote : un jour triste et pluvieux, une jeune fille venant chercher des sacs de tri est rentrée à l'accueil de la Mairie. Seulement 5 secondes après en être sortie, elle entre à nouveau au secrétariat, après avoir récupéré ses sacs de tri, en disant : « *Merci, vous avez refait ma journée avec uniquement votre bonne humeur et votre sourire* » et elle est repartie. Il s'agit là d'un exemple de petites satisfactions correspondant à ce métier ●



Actuellement la commune dispose aussi d'un agent renfort, **Mme Clara WATY**, qui, grâce à une candidature spontanée, complète l'équipe pour trois mois. Bienvenue à elle.

Une équipe toute nouvelle, mais développée qui, grâce à toutes ses expériences publiques ou privées offre et offrira à la commune de Lusigny-sur-Barse une polyvalence à toute épreuve et permettra de rendre un service public efficace en toutes circonstances.

BONNE RETRAITE ET AU REVOIR À FRÉDÉRIQUE LECUYER

À l'occasion de son départ à la retraite,
Le P'TIT Lusignien donne la parole à
Maitresse Frédérique.

« Voici toute ma carrière
d'enseignante en chiffre et en
date !!! :

Le bac D en poche en juin
1982, je m'inscris au concours
d'entrée à l'Ecole Normale (et
oui cela s'appelait comme ça à
l'époque !!!!) en septembre 1982
en suivant ma meilleure amie qui
le passe aussi.

Je suis sur une liste d'attente.
Début novembre l'Education
Nationale me recontacte pour
me proposer un poste de
remplaçante. J'accepte mais je
dois attendre ma majorité, le 21
novembre pour enseigner.

Donc j'entre par la petite porte
de l'Education Nationale le 1^{er}
décembre 1982. J'effectue des
remplacements en maternelle à Sainte Savine en
décembre puis à, **Juzanvigny** où je remplace une
enseignante en congé de maternité de janvier à
juin 1983.

Sans formation, faisant avec mes souvenirs
personnels liés à l'école que j'aimais beaucoup,
j'apprends « sur le tas » aidée de ma collègue du
village voisin. J'ai la chance de partir en classe
de mer en juin, ce projet étant prévu avant mon
arrivée.

Dans cette petite école de campagne (avec le
poêle à bois allumé le matin par une vieille dame) il
y avait deux niveaux : Section enfantine et CP.

Puis, durant deux années scolaires suivantes
(1983/1984, 1984/1985), j'intègre la « brigade
départementale ». J'assure des remplacements
dans tout le département. J'habite à Troyes dans
un logement de fonction à l'école Romain Rolland.

Je deviens titulaire en **1985** avec un concours interne
donc en possession du diplôme d'institutrice.
Je postule pour enseigner à Spoy près de ma ville
natale, Bar-Sur-Aube et j'obtiens ce poste.

Je deviens donc la maîtresse de ce petit village
viticole qui accueille aussi des enfants d'Argançon
et de Fravaux.



Frédérique et son atsem
Marie-Christine - dernier carnaval

Suivant les années j'enseigne 3 ou
4 niveaux : section enfantine 1^{ère}
année (moyenne section), section
enfantine 2^{ème} année (grande
section), CP, CE1.

J'y reste 8 années jusqu'en juin
1994. Mes deux fils naissent à
Bar-sur Aube et passent les
premières années de leur vie
dans le logement de fonction très
grand mais très froid l'hiver.

En **septembre 1994**, j'arrive à
Lusigny-sur-Barse en même
temps qu'Anne B. qui sera ma
collègue puis ma directrice
jusqu'en juin 2019.

Je deviens professeur des écoles
en 2002 en passant un concours
interne.

J'occupe le poste de la classe des
petits.

Durant cette très longue période
à Lusigny (28 années scolaires !!!), je suis dans la
classe des petits de 1994 jusqu'en 2009, puis les
moyens, les petits et moyens et enfin les moyens
grands.

Pendant 5 ans (de 2013 à 2018), j'occupe l'ancienne
cantine quand un 4^{ème} poste se crée car 44 enfants
sont inscrits en petite section où j'ai des moyens
ou moyens -grands suivant les effectifs.

À la fermeture du poste, je reviens dans ma classe
préférée (en septembre 2018) près du jardin
qu'Anne avait créé. Et voilà !!!

Je suis arrivée dans la commune l'année de mes 30
ans, je la quitte l'année de mes 59 ans !!!

Si je suis restée au même endroit si longtemps
c'est parce que je me suis épanouie dans cette
belle école, avec une équipe municipale toujours à
l'écoute de nos projets.

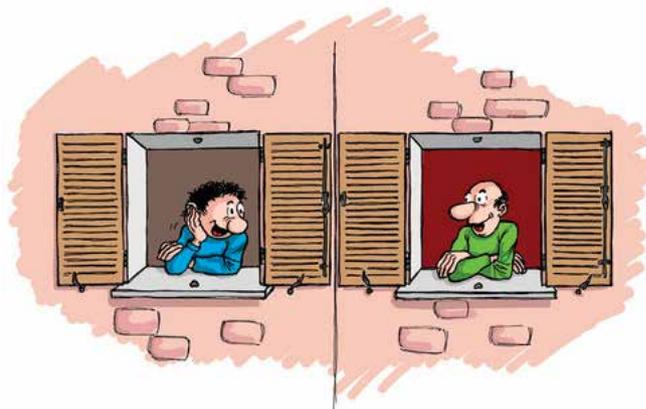
Je remercie les différents maires et équipes
municipales qui se sont succédés pour leur
engagement, leur générosité et la confiance qu'ils
m'ont accordée. » ●

Bonne retraite Maitresse Frédérique !

LE RESPECT DES RÈGLES DE BON VOISINAGE

Attention au bruit !

L'arrêté préfectoral de lutte contre le bruit complète les articles R1334-30 à R1334-37 du Code de la Santé Publique relatif aux bruits de voisinage. Cet arrêté est consultable dans son intégralité en mairie ou sur le portail de la Préfecture de l'Aube : <http://www.aube.gouv.fr/>



Rappel de certaines règles :



Travaux de jardinage ou bricolage : respecter les bons horaires

Les travaux de jardinage et de bricolage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, bétonnière....) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Animaux domestiques : soyez un bon maître

Chaque maître est responsable du comportement de son animal. À ce titre, il doit répondre des dommages causés par celui-ci (destruction de fleurs, morsures, comportements agressifs ou bruyants...) même si l'animal s'est échappé de son enclos. A noter les propriétaires qui ont des chiens qui aboient de manière répétée et intempestive sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.



Piscine : règle à respecter

Les propriétaires ou possesseurs de piscine sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations techniques ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient source de gêne pour le voisinage.



Équipement et entretien des bâtiments

Les éléments et équipements des bâtiments doivent être maintenus en bon état, de manière à ce qu'aucune diminution anormale des performances acoustiques n'apparaisse dans le temps.



Taille des haies : règle et usages

D'une manière générale, les haies situées en bordures de propriété ainsi que les arbres et arbustes ne doivent pas nuire au voisinage. Pour cela, les haies doivent être taillées régulièrement afin d'éviter leur débordement sur les trottoirs et gêner le cheminement des passants.



Feux de jardin et de végétaux interdits

Le brûlage des déchets végétaux des parcs et jardins est rigoureusement interdit. Les déchets végétaux doivent être déposés en déchetterie ou compostés.

ATELIERS SENIORS

« BOUGER - CRÉER »

Après-midi artistique au moulin.

Mardi 23 mai après-midi, une petite troupe de séniors investissait les jardins du moulin de Dosches, dans le cadre des ateliers « Bouger-Créer ». Entraînés par la pétillante Fany Guillaume, artiste de Fresnoy le Château, les séniors ont pu découvrir ou redécouvrir les jardins du moulin et « décalquer la nature » à l'aide de feuilles de plastique transparent insérés dans des cadres.

Après avoir tracé le contour des plantes et objets qu'ils avaient choisis, les membres de la joyeuse troupe ont pu mettre leur œuvre en couleur. Concentration, application, mais aussi bonne humeur, ont été de mise tout au long de l'après-midi. Cette animation, proposée par le CCAS en partenariat avec la médiathèque La Bulle et la Médiathèque Départementale de l'Aube est entièrement gratuite pour les participants (financée par le Département dans le cadre de sa politique de prévention en direction des séniors).

Merci à Erwin Schriever, président de l'association qui gère le moulin de Doches pour avoir mis, gracieusement, ce superbe site à la disposition de l'équipe.



Cette action s'inscrit dans le programme départemental « seniors en bibliothèque ». Si l'expérience vous tente, séniors, notez bien les prochaines dates :

Pour les plus de 60 ans :

- Mardi 12/09 de 14h30 à 16h30, « Bouger, créer » au Verger communal, balade et créations artistiques avec Fany Guillaume.
- Une journée spéciale mercredi 04/10, lors de la Semaine Bleue, au Centre Yvonne Martinot, repas compris. 9h30 rendez-vous à la Fontaine Colette. Ateliers en forêt, découvertes naturalistes et artistiques jusqu'à 16h.
- Exposition des réalisations à la Grange vendredi 06 et samedi 07/10.

Inscriptions
à la
médiathèque
La Bulle

L'INVITÉE DU MOIS : JOCELYNE FABRE

Jocelyne est partie en apprentissage dès l'âge de 14 ans pour préparer un CAP de tapissière décoratrice qu'elle obtient facilement.

« *J'aurais vraiment aimé intégrer l'école Boule pour me perfectionner, découvrir de nouvelles méthodes de travail, apprendre !* ».

Mais, à l'époque, c'était compliqué ! Jocelyne intègre un atelier parisien qui produit des articles haut de gamme et de luxe. Elle apprend beaucoup au cours de ces années, et se passionne littéralement pour cette activité !

La qualité de ses réalisations et son implication la font repérer. Jocelyne exerce donc ses talents pour le compte de plusieurs employeurs et au service de clients prestigieux français et étrangers. « *J'ai rencontré des gens avec qui j'ai vraiment eu plaisir à travailler ! J'ai beaucoup appris et en garde de merveilleux souvenirs !* ».

Elle s'installe à Lusigny en 2002. Sociable et dynamique, elle

s'intègre très vite à la vie lusignienne et devient bénévole pour la bibliothèque, fait du sport avec l'Association Animations Loisirs, ...

Adhérente de l'association des brodeuses « Aux Fils de la Barse », elle en reprend la présidence en 2009, pour soulager les jeunes femmes encore en activité qui la géraient. « *La broderie me détend. C'est une activité très variée qui permet de créer de bien jolies choses !* ». Allez voir les brodeuses à la salle Simonet, vous découvrirez des artistes !

Si vous souhaitez un moment de partage et de convivialité pour apprendre et/ou perfectionner vos connaissances, transmettre aux autres, n'hésitez surtout pas à contacter :

- **Madame Jocelyne FABRE au 06 47 26 06 17**
- Montant annuel de l'adhésion : 28 €.

Les membres de l'association **Aux Fils de la Barse** se réunissent pour leurs activités le 1^{er} mercredi



et le 3^{ème} samedi de chaque mois. L'association compte une trentaine d'adhérentes venues des communes environnantes. Le souhait de la présidente : avoir davantage de Lusigniennes présentes.

Diverses activités sont proposées : broderie traditionnelle, au point de croix, point compté, tricot avec aiguilles ou crochet, ... ●



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Article de Mme Corinne MATHIAS, Professeur au Collège Charles Delaunay.

Le 8 mai, des élèves de la Classe Défense et Sécurité Globale (CDSG) : Rayan BEAUMONT, Nathan DUTITRE, Timéo GUBLIN-BONNET, Maëlla LE GENTIL-HUGON, Clément RIMBAUD et Julian SIMON accompagnés d'élèves d'autres classes du collège Charles Delaunay : Manon DUVERNOY, Mallory et Méline LEVASSEUR, ont lu deux textes au monument aux morts afin

de commémorer la capitulation allemande de 1945 et les souffrances subies par les Français durant cette période de l'occupation nazie.

Le premier en hommage au dernier rescapé du massacre d'Oradour-sur-Glane, Robert HEBRAS, décédé en février 2022 était **le poème de Jean TARDIEU** sur cette tragédie commise par les troupes nazies en repli en Juillet 1944.

Le second sur les heures violentes mais aussi héroïques de la Libération de Lusigny sur barse, que nous avions choisi dans le précieux récit rédigé par **Roger GUICHARD**,

Chevalier de la Légion d'Honneur, sur la journée du 26 août 1944.

*« Oradour n'a plus de femmes
Oradour n'a plus un homme
Oradour n'a plus de feuilles
Oradour n'a plus de pierres
Oradour n'a plus d'église
Oradour n'a plus d'enfants
Plus de fumée plus de rires
Plus de toits plus de greniers
Plus de meules plus d'amour
Plus de vin plus de chansons.
Oradour, j'ai peur d'entendre
Oradour, je n'ose pas
approcher de tes blessures*



SAMEDI 26 AOÛT

*de ton sang de tes ruines,
je ne peux je ne peux pas
voir ni entendre ton nom.
Oradour je crie et hurle
chaque fois qu'un coeur éclate
sous les coups des assassins
une tête épouvantée
deux yeux larges deux yeux rouges
deux yeux graves deux yeux grands
comme la nuit la folie
deux yeux de petits enfants :
ils ne me quitteront pas.
Oradour je n'ose plus
Lire ou prononcer ton nom.
Oradour honte des hommes
Oradour honte éternelle
Nos cœurs ne s'apaiseront
que par la pire vengeance
Haine et honte pour toujours.
Oradour n'a plus de forme
Oradour, femmes ni hommes
Oradour n'a plus d'enfants
Oradour n'a plus de feuilles
Oradour n'a plus d'église
Plus de fumées plus de filles
Plus de soirs ni de matins
Plus de pleurs ni de chansons.
Oradour n'est plus qu'un cri
Et c'est bien la pire offense
Au village qui vivait
Et c'est bien la pire honte
Que de n'être plus qu'un cri,
Nom de la haine des hommes
Nom de la honte des hommes
Le nom de notre vengeance
Qu'à travers toutes nos terres
On écoute en frissonnant,
Une bouche sans personne,
Qui hurle pour tous les temps. »*

Jean Tardieu, *Les Dieux étouffés* (1944).

La CDSG du collège vit sa deuxième année, elle concerne l'une de mes classes de 3e qui par un partenariat étroit avec le 5e RD (régiment de Dragons) de Mailly-le-Camp est sensibilisée aux questions de Défense mais surtout d'engagement. Elle participe aux cérémonies de commémoration afin de sensibiliser les élèves au travail de mémoire et aussi en deux journées de rencontres sportives passées à Mailly. Elle travaille ainsi le dépassement de soi, la solidarité et le sentiment d'appartenance. Les élèves ont dessiné en début d'année un blason qui représente les valeurs qu'ils souhaitent transmettre, il a été réalisé sur un carreau de fresque par Mme Haas, la professeure d'arts plastiques ●



Les allemands sont toujours à TROYES. Craignant qu'une grosse unité s'échappe de TROYES et passe à LUSIGNY et qu'à la vue de leurs soldats étendus morts à l'entrée du village, ils se livrent à des représailles (ce qui n'aurait pas manqué de se produire) sur la population ; Monsieur GAUTHIER, maire de LUSIGNY et le lieutenant SOUPLLET décident de faire évacuer le village.

Tous les FFI disponibles prennent chacun une rue, préviennent les habitants (en leur expliquant brièvement le danger) et leur demandent de quitter leur maison et de se diriger vers la forêt d'Orient et la ferme de Beaumont.

Avec l'aide des gendarmes en quelques heures, le village est presque vide.

Certaines familles n'ont pas été prévenues car le village est grand, et puis il y avait les irréductibles, les inconscients, ceux qui ne comprenaient pas qu'en restant ils courraient un véritable danger ; ceux-là on ne pouvait rien pour eux, on a pu voir les résultats suivants.

Le 26 août, à 2 h 00 du matin, nous trouvons un FFI blessé de nationalité espagnole, un bras haché et le ventre ouvert, il sera soigné avec les moyens du bord.

La journée du 26 sera consacrée à transporter les cadavres au cimetière avec remorque et mulets de Monsieur MELCHIOR ; ils seront enterrés plus tard. Le Docteur LOUVET installe une infirmerie et il soigne les blessés ainsi que les deux femmes qui se trouvaient dans le convoi allemand.

Dans la matinée, Roger GUICHARD arrive au PC avec un allemand qu'il avait blessé au bras, dans le bois de Chavaudon où il était en patrouille avec un autre FFI VATTEPIN.

Vers 17 h 00, une voiture avec comme chauffeur Pierre GOMAND, accompagné de Pierre MAUGRAS et Marcel LESUEUR, se rend à la ferme de VALLIEVRE pour ramener un soldat allemand blessé et qui s'était réfugié chez Henri MENARD.

Au retour, approximativement à l'endroit où se trouve la station d'épuration, un allemand sort des buissons situés au bord de la Barse et mitraille la traction. MAUGRAS riposte et vide un chargeur de PM. Nos trois FFI sont blessés légèrement, l'un sur le haut du crâne, l'autre à la gorge et MAUGRAS qui, grâce à sa serpette qui a arrêté la balle, s'en tire avec un hématome. Puis devant l'arrivée des renforts, l'allemand se rend. Dans la journée, arrivent également des blessés venant de LAUBRESSEL.

Inquiets pour le sort de ces blessés, s'ils venaient à tomber entre les mains ennemies, nous les évacuons loin de combat.

Dans la nuit arrive en renfort un groupe de commandos « M » sous les ordres des Lieutenant BALTAZAR et DEZE, lequel DEZE restera avec notre groupe. La nuit passe ponctuée de quelques coups de feu.

LAETITIA BENOIST : DÉCORATRICE D'INTÉRIEUR

Vous souhaitez réorganiser votre intérieur, l'embellir, l'agencer à votre image.

Laetitia BENOIST, présentez-vous.

J'habite Lusigny, j'ai 42 ans, je suis décoratrice d'intérieur. J'ai passé une vingtaine d'années dans le domaine du textile. Passionnée depuis toujours par la décoration, l'architecture et l'aménagement d'espace, j'ai décidé de me reconverter. Je suis une formation dans une école de Design et d'Arts Appliqués pendant quinze mois. J'ai ensuite décidé de m'installer en tant que décoratrice d'intérieure à Lusigny-sur-Barse.

Quels sont vos motivations pour opérer ce changement professionnel ?

J'aime associer les matières, harmoniser les couleurs, jouer sur les volumes pour créer une ambiance et un lieu. Soucieuse du détail et dotée d'une grande ouverture d'esprit, d'écoute et du sens de l'esthétisme, je puise mon inspiration dans tout



**CONTRAIREMENT
AUX IDÉES REÇUES,
L'AMÉNAGEMENT
D'UNE PIÈCE N'EST
PAS FORCÉMENT TRÈS
COÛTEUX**

mon environnement proche ou lointain : magazines, voyages, les rencontres, la nature, etc.

Ce doit être cher de réaménager son intérieur ?

Contrairement aux idées reçues, l'aménagement d'une pièce n'engendre pas nécessairement de lourds investissements. C'est l'association de couleurs, de tissus, d'objets qui vont créer l'ambiance, la chaleur de l'espace. Un objet à 10 ou 20 Euros peut générer tout son effet. C'est d'ailleurs un critère obligatoirement déterminé avec mon client qui oriente mon choix. Je lui remets tous les éléments référencés pour réaliser son projet.

Parlez-nous de vos prestations.

Spécialisée en modélisation 3D photo réaliste, je mets en perspective votre projet.

Je propose plusieurs solutions :

- Prestations conseils
- Prestations d'aménagement et décoration intérieure
- Prestations de projets à distance

Lors de la prise de contact nous déterminons avec mon client la solution qui lui convient le mieux et celle qui correspond à son budget •

SURFACE:
22.80m²



Exemple d'aménagement AVANT et APRÈS



RENSEIGNEMENTS :

• Adresse :

19 rue Georges Clémenceau
10270 Lusigny-sur-Barse
Tél. **06 80 77 26 84**

• Adresse mail :

contact@lb-decorationinterieure.fr

• Site internet :

<https://lb-decorationinterieure.fr/>

LUDOVIC THIBAUT : INSTALLATEUR PHOTOVOLTAÏQUE

Parlons d'énergie avec un installateur local.

Monsieur Ludovic Thibault, vous êtes installateur photovoltaïque, présentez-vous.

J'habite Lusigny-sur-Barse. J'ai créé LTElec Energie le 1er septembre 2021.

Ma formation : BEP Electrotechnicien, BAC PRO en alternance, BTS en alternance, puis Licence Maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables à l'UTT de Troyes en alternance avec l'entreprise Aubénergie, située à Buchères. Pendant 10 ans, j'ai été conducteur de travaux en électricité. C'est donc au terme de 10 ans d'expérience, et après avoir partagé les connaissances et l'expérience d'Aubénergie, que j'ai créé ma propre entreprise, tout en poursuivant ma collaboration avec Aubénergie.

Monsieur Thibault, nous sommes sollicités à longueur de journée par téléphone, en porte à porte par des entreprises proposant ce type d'installation, quel est votre argument pour contacter votre entreprise plutôt qu'une autre.

Vous avez raison, il y en a beaucoup. La principale difficulté, c'est de s'y retrouver au milieu de tout cela. Il existe des règles et pour le néophyte, il est de plus en plus compliqué de ne pas se faire arnaquer, car nombreux sont les arguments (faux ou vrais) pour obtenir une signature.

Pour ma part, je suis implanté localement, le client peut même voir une installation réalisée en fonctionnement, chez moi. Je lui explique visuellement comment cela fonctionne. Je réalise des installations clés en main et j'effectue toutes les démarches et elles sont nombreuses (déclaration en mairie : DP, démarches avec ENEDIS pour obtenir les aides de l'état et la vente du surplus de production. Je dispose de toutes les qualifications nécessaires : QualiPV, RGE. Nul besoin de faire intervenir plusieurs entreprises je réalise tout de A à Z : installation photovoltaïque, reprise de couverture et installation électrique. Les règles de sécurité sont respectées : Echafaudage si nécessaire, gants, casques, lunettes de protection, etc... Le matériel posé est de qualité et garanti : la fiabilité est un gage de tranquillité, pas besoin d'intervenir en service après vente.

Mais dites-moi, vous êtes certainement plus cher que la concurrence ?

Non pas nécessairement, il m'arrive même d'être à Mille ou Mille cinq cents Euros en dessous. J'encourage même mes clients à faire réaliser plusieurs devis, à plus forte raison lorsque l'on ne connaît pas l'entreprise.

Comment se déroule une installation ?

Je réalise gratuitement une étude complète : fiabilité, coût, rentabilité. Il ne suffit pas de signer un bon de commande et un prêt. Il faut aussi apporter la preuve au client que l'investissement qu'il fait lui permettra d'une part de réaliser des économies d'énergie et d'autre part au terme d'une période donnée, de gagner de l'argent avant que l'installation ne soit à remplacer.

Pour conclure, que pouvez vous dire à vos futurs clients ?

Installer des panneaux photovoltaïques représente un investissement, donc une décision qui doit être réfléchie. Il n'y a pas urgence de signer un devis, surtout sous la menace. La pratique de certains vendeurs est d'éviter que le client réfléchisse et d'arracher un bon de commande avec un prêt la plupart du temps. Un devis doit être complet, des informations obligatoires doivent être mentionnées, et à plus forte raison s'il s'agit d'un démarchage à domicile. Pour ma part, après avoir vu la toiture du client, en fonction de l'exposition solaire, et après étude, je peux le dissuader de réaliser une installation. Mieux vaut être transparent plutôt que de faire un client mécontent ●



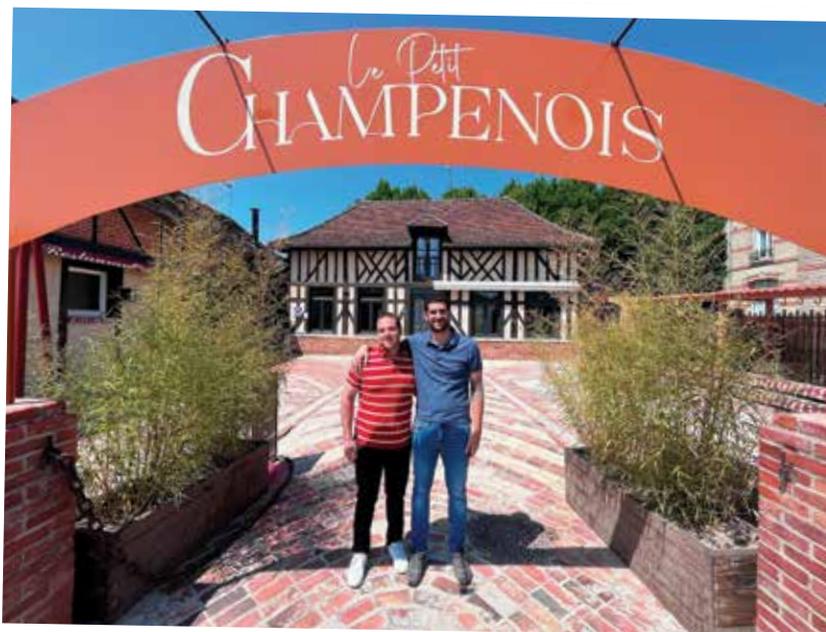
RENSEIGNEMENTS :

- **Ludovic THIBAUT**
- **Mail : Ltee@outlook.fr**
- **Tél. 06 95 70 40 13**
- **Site internet : ltelecenergie.fr**
- **Facebook : LTElecEnergie**
- **Adresse : 29, impasse du Closet, 10270 Lusigny-sur-Barse**

LE RESTAURANT « LE PETIT CHAMPENOIS » CHANGE DE PROPRIÉTAIRE

Edouard et Geoffrey, tous deux trentenaires, sont les nouveaux propriétaires du restaurant. Nouveau décor et ambiance chaleureuse.

Tous deux du métier, formés à l'école hôtelière du lycée professionnel Edouard Herriot à Sainte Savine, Geoffrey en filière salle et Edouard en filière cuisine. A la sortie de l'école, chacun a suivi son chemin professionnel, enchainant les saisons notamment en Corse.



UN CONCEPT AXÉ AUTOUR DU BRASERO

Geoffrey a complété ses études avec un BTS et une licence commerce. Il a travaillé dix ans dans l'entreprise familial *Dosches Transport*. De son côté, Edouard a travaillé comme chef de cuisine à la *Tour de Pizz'*.

L'idée entrepreneuriale faisant son chemin, les deux amis ont mûri le projet d'ouvrir leur propre restaurant. L'opportunité s'est présentée à Lusigny sur Barse.

Tout de suite attirés par l'architecture particulière du lieu, avec son étage, sa cour

Le Petit
CHAMPENOIS
CUISINE TRADITIONNELLE

cachée à l'arrière et sa salle annexe, les deux restaurateurs ont repris l'affaire début juin.

Un concept axé autour du brasero.

Une cuisine traditionnelle au brasero à base de produits frais et locaux pour répondre aux attentes des clients qui recherchent convivialité et authenticité.

Durant la saison estivale, le restaurant est ouvert tous les jours, midi et soir, sauf le mercredi.

L'après-midi vous pourrez y faire une halte pour vous désaltérer et déguster de bonnes glaces artisanales à l'ombre des tonnelles.

- Location de vélos (une vingtaine)
- Restauration à emporter
- Possibilité accueil groupes et séminaires (maxi 20 personnes)
- Prévision de soirées festives à thème •



RENSEIGNEMENTS :

- **Tél. : 03 25 46 58 75**
- **Adresse :**
8 Rue Georges Clémenceau
10270 Lusigny sur Barse

PETIOT JEAN JOSEPH PAR SÉBASTIEN HORNER

Né le 1^{er} septembre 1891 à Montcombroux-les-Mines (Allier), fusillé sommairement par les troupes allemandes le 28 août 1944 à Lusigny-sur-Barse (Aube) ; adjudant de gendarmerie.

Jean Joseph Petiot naquit à Montcombroux-les-Mines (Allier), dans une famille de petits paysans: il fut élevé dans la ferme isolée des «Dorards», à Vaumas, parmi une fratrie de quatorze enfants.

Appelé de la classe 1911, il effectua ses classes au 121^e régiment d'infanterie à Montluçon en octobre 1912. Encore sous les drapeaux à la mobilisation d'août 1914, il combattit notamment à Verdun et dans la Somme : pour sa bravoure et sa belle conduite au feu, il fut promu caporal et décoré de la Croix de guerre en 1916. Blessé par éclats d'obus au thorax dans l'Oise en juin 1918, il fut démobilisé après sa convalescence en mars 1919.

Jean Petiot s'engagea dans la gendarmerie en 1920 et effectua sa carrière durant l'entre-deux-guerres dans diverses brigades à cheval de la légion de Lyon puis celle de Dijon. Remarqué et apprécié pour son investissement professionnel et ses qualités humaines, il fut décoré et félicité par sa hiérarchie militaire à plusieurs reprises, notamment pour ses bons résultats en police administrative et judiciaire, et il put rapidement concourir à l'avancement. À la mobilisation de septembre 1939, il servait comme commandant de brigade à Méry-sur-Seine (Aube) puis en mai 1943, promu au grade d'adjudant, il fut muté à Lusigny-sur-Barse, à proximité de Troyes.

Dans le cadre de ses fonctions, il agit clandestinement en contact avec la Résistance locale, fournissant notamment des renseignements sur les activités policières allemandes.

Le 28 août 1944 en début d'après-midi, une colonne militaire allemande progressait au sud-est de Troyes (libérée la veille par les FFI) afin d'opérer une contre-attaque et ainsi couper les arrières de l'armée



américaine. Des combats et exactions allemandes contre les civils ensanglantaient les environs et le village de Lusigny fut encerclé puis réoccupé par la Wehrmacht après quelques engagements sporadiques contre les maquisards. Après avoir fait prévenir les troupes américaines et alors qu'il aurait pu quitter son unité et se mettre personnellement à l'abri, l'adjudant Petiot décida de rester à son poste afin de tenter de protéger la population restante (dont une grande partie avait été précédemment évacuée par précaution par les FFI et gendarmes) et il rassembla ses hommes à la caserne. Les soldats allemands investirent les lieux



En 1943, Jean Joseph PETIOT fut muté à Lusigny-sur-Barse et promu au grade d'adjudant.

Dans le cadre de ses fonctions, il agit clandestinement en contact avec la Résistance.



et séparèrent brutalement les gendarmes en uniforme de leurs familles puis les embarquèrent dans un camion avec deux autres otages civils. Déposés sur la route de Clérey, l'adjudant Petiot, les gendarmes Roger Dosmon et Marcel Simon, les civils Maurice Dauphin et Benoit Biguet ont été sommairement fusillés en représailles et leurs cadavres furent retrouvés dans un fossé après la retraite allemande.

Après la guerre, la conduite héroïque de l'adjudant Jean Petiot et son engagement militaire ont été mis en avant par la gendarmerie et il fut nommé chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume en février 1949.

Il est inhumé dans le cimetière de la commune aux côtés de son épouse Jeanne, décédée en 1947, et une stèle apposée sur la façade de la brigade de gendarmerie de Lusigny-sur-Barse honore encore sa mémoire ainsi que celle de ses deux camarades fusillés. Son nom a également été choisi pour parrainer la 343^e promotion d'élèves-gendarmes de l'école de gendarmerie de Montluçon en 2014 ●

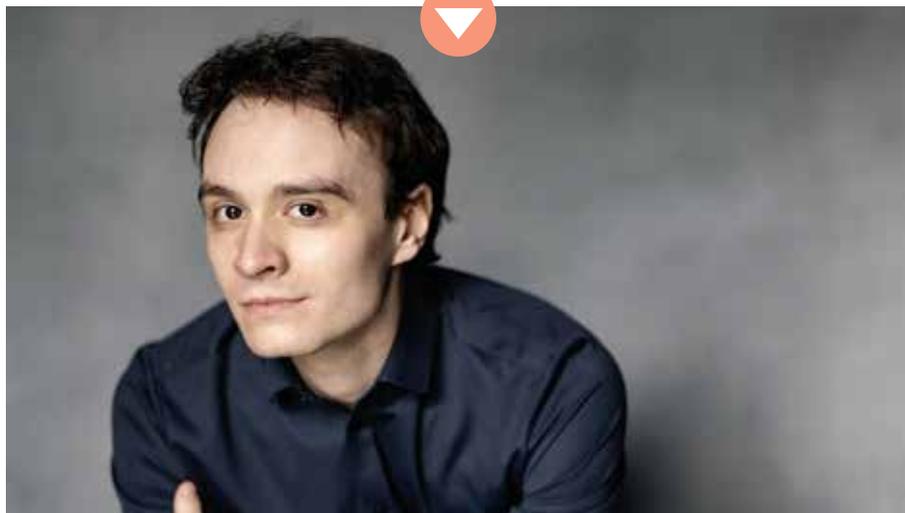
Route du vitrail dans l'Aube :

En parallèle de l'ouverture de la Cité du Vitrail à Troyes, le Département de l'Aube lance **la Route du vitrail**.

Découvrez ce circuit regroupant les chefs-d'œuvre du vitrail du territoire. La Route du vitrail regroupe 65 édifices civils ou religieux à explorer. On y retrouve l'église Saint Martin de Lusigny sur Barse pour ses remarquables vitraux du 19e siècle.

Retrouvez toutes les informations sur la Webapplication, accessible depuis le site Internet route-vitrail.fr ou en téléchargement gratuit sur Smartphone. Elle vous propose un riche contenu (textes, photos, vidéos pour chaque édifice) pour vous faciliter la découverte des baies dans chaque édifice. Cette sélection tient compte de l'intérêt historique, technique, esthétique des œuvres et de leur état de conservation.

L'Aube en Champagne est sans conteste la capitale européenne du vitrail avec près de dix siècles d'histoire du vitrail, du XII au XXI siècle, des œuvres dans plus de 350 édifices, et un art toujours vivant (plus de 150 baies ont été créées ces 20 dernières années par de prestigieux ateliers).



© Marco Borggreve

LE JUST CLASSIK FESTIVAL ET JONATHAN FURNEL DE RETOUR À LUSIGNY



La 6e édition du Just Classik Festival aura lieu **du 19 septembre au 1er octobre 2023** à Troyes et dans l'Aube. Avec ses concerts Aube'Sessions, le festival international de musique de chambre se déploie aux quatre coins du département et sera présent à La Grange de Lusigny-sur-Barse mardi 19 septembre à 20h.

Au programme, le nouveau récital en première mondiale de Jonathan Fournel. Le pianiste est de retour à La Grange après une année de tournées en soliste dans le monde entier, du Liban au Brésil en passant par les plus grandes salles européennes: la Philharmonie de Paris, le Concertgebouw d'Amsterdam ou encore le Gewandhaus de Leipzig. Jonathan Fournel s'est révélé sur la scène internationale en remportant en 2021 le très prestigieux Grand Prix International Reine Elisabeth à 27 ans. « Naturel, musicalité et poésie caractérisent le jeu de Jonathan Fournel que ce soit dans le Concerto no 18 KV 456

de Mozart d'une limpidité et d'un lyrisme souverains (...) ou les Variations et fugue sur un thème de Haendel de Brahms, conduites avec ferveur et un sens dramaturgique indéniable » Ce sont les mots de Marie-Aude Roux dans les colonnes du Monde.

Il nous enchantera dans un programme alliant Beethoven à Schubert, César Franck et Karol Szymanowski.

Les classes de CM de l'école de Lusigny et de Mesnil-Saint-Père pourront profiter de la venue de l'artiste pour partager avec lui un moment musical l'après-midi, autour d'extraits du concert et d'ateliers d'écoute proposés par le médiateur du festival ●



RENSEIGNEMENTS :

● www.justclassikfestival.fr
06 51 79 42 73 / Tarif : 8€ et gratuit pour les moins de 25 ans

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

LA BULLE

Un programme d'animations pour tous :

DES EXPOSITIONS :

- « Comment c'était avant les vacances ? » de Thomas Baas et Nathalie Weil, prêtée par Lecture et Loisirs, **jusqu'au vendredi 21/07**.
- « L'Enigme de la forêt » de Mathias Friman, prêtée par la Médiathèque départementale de l'Aube **jusqu'au 27/07**.
- « Imagiers du monde » de Magali Attiogbé, prêtée par Lecture et loisirs, **du mardi 25/07 au vendredi 01/09**.

PARTIR EN LIVRE, SUR LE THÈME DE LA LIBERTÉ :

- **Mercredi 05/07** : lecture pour les 3- 7 ans, avec la PMI, de livres illustrés par Judith Gueyfier
- **Mardi 11/07** : 14h30 à 16h, jeu de société « Mortelle Adèle » pour les 6 - 12 ans, avec le CMS.
- **Samedi 22/07** : journée avec la dessinatrice Judith Gueyfier, financée par la Médiathèque départementale de l'Aube, performance et ateliers

DES ATELIERS DE POÉSIES DE PAPIER, AVEC L'ARTISTE-PEINTRE FANY GUILLAUME :

- **Pour tous** : mardi 18/07, mardi 31/10 de 14h30 à 16h et samedi 09/12 de 10h à 11h30
- **Pour les seniors, financé par la Médiathèque départementale de l'Aube** : mardi 25/07, mardi 26/09, vendredi 17/11 et vendredi 01/12 de 14h30 à 16h30.

DES ATELIERS « EVEIL ET SIGNES »

Avec Marie-Line Richard, de comptines, lectures avec des signes associés à la parole, pour les tout-petits : **mercredis 26/07 et 27/09**, de 10h à 11h.

« GARDIENS DU PATRIMOINE »

Samedi 16/09 de 10h à 12h, pour prendre en photos les endroits mémorables de Lusigny sur Barse et des environs.

POUR LES PLUS DE 60 ANS :

- **Mardi 12/09** de 14h30 à 16h30, « Bouger, créer » au Verger communal, balade et créations artistiques avec Fany Guillaume.
- Une journée spéciale **mercredi 04/10**, lors de la Semaine Bleue, au Centre Yvonne Martinot, repas compris. 9h30 rendez-vous à la Fontaine Colette. Ateliers en forêt, découvertes naturalistes et artistiques jusqu'à 16h.
- Exposition des réalisations à la Grange **vendredi 06 et samedi 07/10**.



LE SALON DU LIVRE JEUNESSE

Hors les murs **vendredi 13 ou samedi 14/10**.

DES « BULLES DE LAINE »

Temps de tricot et tricotin une fois par mois, habillage des arbres.

LE PROGRAMME DE LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE L'AUBE

« BIBLIOTHÈQUE(S) VERTE(S) » CONTINUE :

- « Jardiner au naturel » avec Rémy David **samedi 30/09** de 10h à 12h.
- « Plantes sauvages comestibles en balade » avec Yara conteuse et Monique Sivadon **vendredi 03/11** de 14h à 16h30.
- Création de cosmétiques avec E-graine en novembre.
- Ecovannerie, création d'une étoile, **samedi 16/12** de 10h à 12h.

SPECTACLE DE NOËL

Samedi 23/12 matin, à confirmer •



RENSEIGNEMENTS :

- Animations gratuites et sur inscription : **03 25 73 28 16 / bibli-lusigny@orange.fr**
- Page web de la Bulle: **www.lusigny-sur-barse.fr/sports-loisirs-culture/bibliotheque/**

ADSB LUSIGNY SUR BARSE ET SES ENVIRONS

*Les Ambassadeurs accompagnés par
Anne KESLER, Benjamin NIVET et Anne ROGER*

La collecte de sang au collège Charles Delaunay.

La collecte de sang a été organisée par les 24 élèves de 3^{ème} nommés des «Ambassadeurs» du collège Charles Delaunay. Benjamin NIVET, ancien footballeur de l'ESTAC et égérie pour le don de sang dans notre département, est venu soutenir l'évènement.



Benjamin NIVET est «Ambassadeur» pour l'EFS (Etablissement Français pour le don de Sang) en partenariat avec l'Union Départementale pour le don de sang. Benjamin NIVET a mis sa notoriété de footballeur au service de la bonne cause.

« C'est très important de montrer des vraies valeurs de don, notamment lorsqu'il s'agit de

sauver des vies. Je voulais être là pour remercier les élèves et surtout les féliciter pour leur engagement, et leur dire de croire en leur rêve » souligne le footballeur.

Un projet pédagogique mis en place pour sensibiliser les élèves : Les jeunes, ce sont les meilleurs porteurs ! Mais surtout, un vrai travail pédagogique a été fait en amont avec enthousiasme et volonté sur leurs heures d'études avec l'aide de Anne KESLER, infirmière scolaire qui encadre ce projet depuis plusieurs années.

Cette année, 24 élèves ont géré la communication de cette collecte auprès de leurs camarades des autres classes, dans leurs villages respectifs et leurs familles.

Suite à ce travail, 39 personnes se sont présentées, 31 ont été prélevées dont 4 nouvelles. La nouvelle présidente Anne ROGER précise que les besoins de sang sont toujours importants. Une poche de sang sauve 3 VIES. Espérons que la prochaine collecte attirera encore davantage de donneurs !

L'association vous informe que la prochaine collecte aura lieu le vendredi 4 Août 2023 de 14h30 à 18h30 à la Grange de LUSIGNY SUR BARSE ●

STAGES DE VOILE AU CNHS EN JUILLET ET AOÛT

Le Club Nautique de la Haute Seine propose des stages d'été de voile du 10 juillet au 25 août, pour les enfants à partir de 11 ans et pour les adultes.

Les séances se déroulent du lundi matin au vendredi après-midi. Les inscriptions se font, soit sur la journée entière, soit sur la demi-journée (matin ou après-midi), sur 5, 4 ou 3 jours par semaine.

Les enfants sont accueillis et surveillés sur la base de 9 h 15 à 17 h 00.

Les séances sont encadrées par un moniteur diplômé et se déroulent de 9 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 16 h 30.

Tarifs :

- 10 séances : 197 €
- 8 séances : 160 €
- 6 séances : 123 €
- 5 séances : 104 €
- 4 séances : 86 €
- 3 séances : 67 €

Tarifs réduits à partir de la 2^{ème} semaine de stage ou du deuxième enfant.

Pour tout renseignement, contacter le CNHS par mail : base.cnhs@orange.fr ●



LA SITELLE VOUS OUVRE SES PORTES !

Les cours de danse, d'une durée de 45 minutes à 1H45 selon les niveaux, se déroulent du mardi au jeudi, dans la salle associative de Lusigny-sur-Barse et sont accessibles dès l'âge de 4 ans pour la danse classique et dès 6 ans pour le modern jazz. La danse classique continue de faire rêver, cette pratique sportive et artistique développe la grâce et la rigueur. Le modern jazz, plus libre et créatif, utilise les codes de la danse classique et les transpose sur des rythmes plus contemporains.

Vous êtes débutant ou vous souhaitez reprendre une activité, l'association vous ouvre grand ses portes et des cours d'essais sont proposés pour découvrir ses différents univers. Dans chaque cours vous trouverez des groupes accueillants, inclusifs et bienveillants. Chaque personne motivée pourra y trouver sa place.

L'association La Sittelle est aussi présente sur Facebook. De nombreuses photos et vidéos vous donneront un aperçu du plaisir que



procure la pratique de la danse au sein d'une troupe motivée et passionnée.

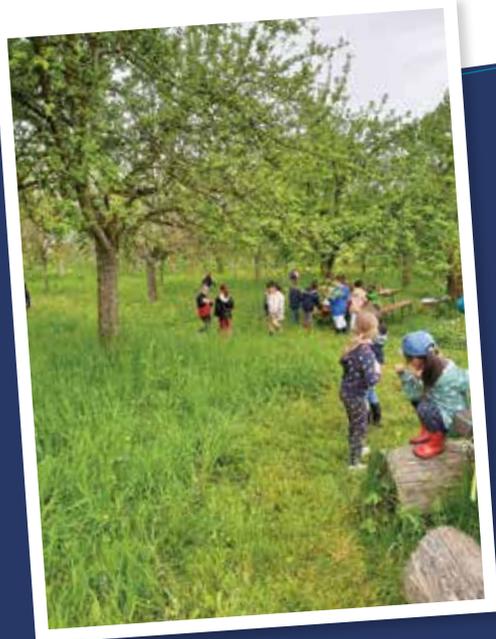
Le dimanche 11 juin, les danseurs et danseuses de La Sittelle ont proposé une journée portes ouvertes de l'association, au Manoir des Tourelles de Rumilly-les-Vaudes.

Vous pouvez contacter l'association directement par mail

lasittelle10270@gmail.com ou par téléphone 06.89.98.31.87,

Aurore et les membres du bureau répondront avec plaisir à toutes vos questions !

Les élèves pensent déjà à la préparation du gala 2024 ! Il est encore temps de rejoindre la troupe et d'y vivre des moments inoubliables ! ●



DES LUTINS AU VERGER

Vendredi 5 mai, Le Verger de Lu a accueilli les 2 classes maternelles de moyenne et grande section pour une journée pédagogique et festive. Sous un soleil timide et une pluie bien taquine, enfants et parents accompagnateurs, ont découvert ou redécouvert le verger. 8 ateliers avaient été préparés tôt le matin pour le plaisir des enfants dont le plus grand bonheur reste tout de même le pique-nique ! Les élèves de grande section étaient déjà venus mettre en place trois beaux abris pour les hérissons.

Loïc, un papa d'élève de moyenne section, a profité de cette sortie pour installer 2 magnifiques hôtels à insectes réalisés en famille. L'association remercie vivement enfants, parents et enseignantes pour l'intérêt porté au Verger de Lu ! ●

MAISON DE LA PÊCHE ET DE LA NATURE

Inaugurée le 29 septembre 2022.

Passé un magnifique hall d'accueil et d'exposition, on trouve une grande salle polyvalente ouvrant sur une mare pédagogique équipée d'un ponton sécurisé. Plusieurs espèces animales et végétales y ont déjà élu domicile !

Son rôle : elle accueille le siège de la Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de l'Aube. C'est un lieu d'éducation et de sensibilisation à la protection des milieux aquatiques.

Ses actions : l'équipe travaille sur la mise en place d'animations pour sensibiliser le grand



public aux milieux aquatiques. Elle travaille à la mise en place d'animations à l'éducation à l'environnement à destination des écoles en lien avec les programmes scolaires. Elle organise des stages de pêche.





La maison de la pêche et de la nature possède également un laboratoire d'observation de la faune et de la flore.

La loi du 30 décembre 2006, sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA), reconnaît à la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) le caractère d'établissement d'utilité publique ●

LA PÊCHE EN FRANCE EN QUELQUES CHIFFRES :

- **Environ 1 500 000 pêcheurs** recensés en 2022 par la Fédération Nationale de la Pêche en France. Plus de la moitié a entre 18 et 45 ans.
- **15 000 kms de fleuves** en France.
- Notre territoire possède un réseau hydrographique d'une exceptionnelle diversité avec **253 000 km de rivières, 80 000 hectares d'étangs et canaux**. Un patrimoine qui abrite **83 espèces de poissons et crustacés**.
- **Près de 4000 associations** Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) présentes sur le territoire.



LE MOULIN DE DOSCHES

ASSOCIATION DES MOULINS À VENT CHAMPENOIS

Le site du moulin se trouve sur une colline surplombant le village de Dosches particulièrement bien exposée aux vents.

Il a été cédé à bail par la commune de Dosches à l'Association des Moulins à Vent Champenois.

LE MOULIN

Le moulin a été édifié d'octobre 2004 à octobre 2006, sous l'égide de l'Association des Moulins à vent Champenois sur les plans de ceux d'autrefois. Il a été inauguré en 2007.

LA GRANGE DÎMIÈRE

Par la suite et à proximité du moulin, une ancienne grange dîmière datant du 15^{ème} siècle a été remontée sur le site. Elle se trouvait sur la route de Lusigny sur Barse à Géraudot. Cette grange a été entièrement démontée poutre par poutre et restaurée.

Dans le même temps, un four à pain a été construit et complété ultérieurement par le fournil.



De 2010 à 2018 le moulin, qui était ouvert tous les jours, a été géré par l'association aidée par deux personnes en « contrat-aidé ».

Quelques chiffres clés de cette période :

- 8000 visiteurs venaient découvrir le site tous les ans
- 1200 enfants en classes pédagogiques.
- 3000 à 4000 visiteurs supplémentaires lors des événements.

Les bénéfices générés permettaient de pourvoir à l'entretien du site et aux réparations usuelles.

UNE IMPLICATION DES BÉNÉVOLES DEVENUE DE PLUS EN LOURDE AU FIL DES ANNÉES

Cette situation a amené l'association à céder la gestion du site en bail locatif en 2018. Ce

bail a pris fin en septembre 2022 et l'association a dû reprendre la gestion du site.

2023, UN NOUVEAU DÉPART ET DES DÉFIS À RELEVER

Les bénévoles se sont mobilisés avec enthousiasme pour redémarrer une nouvelle saison. Le jardin a dû être repensé car il nécessitait des soins que l'association n'était plus en mesure d'assurer régulièrement. Il a été décidé de garder quelques plantes vivaces très rustiques, d'en planter de nouvelles et, pour égayer, de les parsemer de fleurs et végétaux « du futur » en bois, métal, verre ou textile ne nécessitant aucun entretien et surtout pas d'arrosage ! Il n'y a pas d'eau au moulin et l'eau de pluie récupérée des toitures de la grange est la seule source disponible, les pluies devenant rares, il convient de l'économiser au maximum... Cet énorme travail d'équipe a porté ses fruits et début avril l'association a été en mesure d'ouvrir à nouveau le site.

Les visiteurs sont accueillis :

- le dimanche après-midi de 14 à 18 h et les groupes le jeudi sur rendez-vous.
- 7, ruelle du Pré-Naudet - 10270 Lusigny-sur-Barse - **06 82 40 29 97**

Venez nombreux découvrir ou redécouvrir ce lieu emblématique de notre région.

8 000

visiteurs venaient découvrir le site tous les ans.

LE JARDIN

Un jardin a été créé, dans des bacs avec de la terre rapportée, pour magnifier l'aménagement. Il fournit aux visiteurs un lieu de repos agréable et ombragé agrémenté de bancs.

LE SUCCÈS AU RENDEZ-VOUS

Pendant cette période de mise en place, l'association a accueilli des jeunes en contrat d'insertion ainsi que des étudiants de l'IUMP mais, avec ses bénévoles, elle a aussi fourni une moyenne de 5 000 heures par an de bénévolat !

L'ÉCOLE DE MUSIQUE

FÊTE SON 40^{ème} ANNIVERSAIRES ET RÉUNI PLUS DE 250 PERSONNES AU COURS DE 2 SPECTACLES À LA GRANGE

Un anniversaire se fête toujours joyeusement, quatre décennies encore mieux !

Pour rappel l'association de l'Ecole de Musique « EML » a été créée en 1983, il y a 40 ans. Elle a obtenu l'agrément ministériel, reconnaissant son caractère d'Association d'Education Populaire. Créée par une poignée de parents soucieux de donner une éducation musicale à leurs enfants, l'objectif consiste et demeure de promouvoir la musique, contribuer à développer la vie culturelle locale de Lusigny-sur-Barse et des communes avoisinantes. L'enseignement dispensé à l'école de musique comporte des formations instrumentales et des formations sous forme d'ateliers musicaux et s'adresse au plus jeunes comme aux plus grands.

Pour la seconde fois de sa longue existence, l'Ecole de Musique de Lusigny (EML) a donc organisé un concert-repas. Les divers groupes invités ont ravi un public de 120 connaisseurs joyeux. L'apéritif a été accompagné par des notes de St Jull'Jazz.



Hommage Django

Le repas composé d'une paëlla a été le moment de rendre un vibrant hommage au jazz manouche initié par Django Rheinhardt. Par la suite, la soirée a repris ses droits avec les jeunes pousses du RayBand : un groupe de jeunes troyens dont deux anciens élèves de l'Ecole de Musique de Lusigny. Un répertoire plus pop, soul et jazz ponctué de nombreuses compositions pour ce groupe composé voilà 5 ans. Il a su conquérir le public intergénérationnel présent.

La relève semble donc bien assurer pour que la bonne musique ne s'arrête jamais !

Le lendemain, les jeunes musiciens de l'EML, assistés de leurs professeurs, ont interprété des morceaux appris devant leur famille conquise et charmée. La nature était le thème retenu durant cette audition.

Les douces mélodies qui provenaient des flûtes, pianos, djembés, batteries ... ont résonné aux oreilles des parents et amis présents dans la salle. Plus de 30 musiciens et chanteurs ont ainsi présenté leur apprentissage de l'année, pour les moins aguerris accompagnés de leurs professeurs, et parfois avec la participation des spectateurs transformés en chorale improvisée.

Les talents en herbe rejoindront peut-être un jour leurs illustres aînés pour profiter plus longuement du plaisir de la scène et mettre en avant les connaissances acquises au sein de l'Ecole de Musique de Lusigny... ●



Le Rayband



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES



JEANNET Côme - **11 novembre 2022**
 PETRY Gabriel Pascal - **19 novembre 2022**
 MADUR Margaux Victoire - **1^{er} décembre 2022**
 JULES Adonis Pascal Amadou - **19 décembre 2022**
 BOUZENOUT MEKKI Adam - **9 janvier 2023**
 TAMPIGNY Kamila Kayssi Désiré - **6 mars 2023**
 DELÊTRE Jules Paul Jean - **27 mars 2023**
 MARY Ismaël Arthur Baptiste - **3 mai 2023**

MARIAGES



PUISSANT Aurore - DIEU Jérémy
6 mai 2023
 RIOS COBIAN Anna - LARDIER Christophe
20 mai 2023

PACS

HERARD Zoé - MALOUMIAN Vivien
16 décembre 2022
 WIRTZ Isis - JULES Hugo
29 décembre 2022
 LEIVA Marina - GARNERIN Titouan
17 janvier 2023
 MATHYS Audrey - DUMONT Albin
17 février 2023
 GERARD Bérénice - WILLAGRASSA Thomas
3 mars 2023

DÉCÈS



GOUSSIN Jean André Octave - **17 novembre 2022**
 VAILLE Jacqueline - **20 novembre 2022**
 GUIRAUD Jacqueline - **20 novembre 2022**
 MOUGINOT Brigitte - **1^{er} décembre 2022**
 BAZIN Marie Annick Odette Marcelle - **6 déc. 2022**
 BÉNARD Véronique Suzanne - **15 décembre 2022**
 DAUMONT Rolande - **16 décembre 2022**
 JOURDIER Liliane Marie-Louise - **22 décembre 2022**
 LECLERCQ Christian - **22 décembre 2022**
 AGNES Daniel Alphonse Édouard - **5 janvier 2023**
 CERCÉ Adolfo - **6 janvier 2023**
 COQUARD Madeleine - **8 janvier 2022**
 GUICHARD Marie-Louise Jacqueline - **14 janv. 2023**
 DUC Jeannine Anne Marie - **15 janvier 2023**
 OLIVE Amélie Christiane Suzanne - **21 janvier 2023**
 DURAND Marthe Simone Marie-Thérèse - **19 fév. 2023**
 RENAULT Gilberte Simone Germaine - **21 fév. 2023**
 BOURSE Monique Marie - **18 mars 2023**
 LE PENNEC Micheline Henriette - **22 avril 2023**
 BRAMI Janine Viviane Khemaïssa - **2 avril 2023**
 COLLET Jacques Joachim César - **3 mai 2023**



SIEDMTO

Syndicat Intercommunal
 d'Élimination des Déchets Ménagers
 du Territoire d'Orient

36, rue des Varrennes - 10140 VENDEUVRE SUR BARSE
 Tél. **03 25 41 08 03** - Fax : 03 25 41 66 60
www.siedmto.fr

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Toutes les semaines : LES LUNDIS
 Sortez le bac (couvercle fermé) uniquement
 quand il est plein. Lors d'une production
 exceptionnelle de déchets, si le bac ne suffit pas,
 des sacs de 80 litres sont en vente à la Mairie au
 prix unitaire de 2,50 €.

COLLECTE SÉLECTIVE

Toutes les deux semaines : LES LUNDIS
 Utilisez les sacs jaunes.

Chaque ramassage est effectué le lundi matin. Si le lundi est férié, il a lieu le mardi matin, lendemain du jour férié.

DÉCHÈTERIE

Rue du Maréchal Foch - Ouvert tous les jours **sauf les vendredis et dimanches.**

Pour accéder à la déchèterie, **il faut présenter sa carte d'accès fournie par la SIEDMTO.**

Ouverture de la déchèterie avec les **nouveaux horaires à partir du 30 octobre** (voir tableau ci-contre).

Les modalités d'accès sont :

- Carte d'accès obligatoire.
- Le nombre de véhicules en haut de quai est limité à 3 selon l'activité sur le site.
- Pas d'aide des gardiens au déchargement.
- Pas de mise à disposition de matériels ni d'outils aux usagers.

Si ces conditions ne sont pas respectées, l'accès sera refusé.

RECYCLERIE DE L'ORIENT



La recyclerie de l'Orient créée en partenariat avec les communautés de communes de la Région de Bar-sur-Aube et du Barséquanais en Champagne, située ZI Bellevue à Vendeuvre-sur-Barse a ouvert ses portes le 2 septembre 2022.

Cette structure a pour but de récupérer, valoriser et revendre des objets destinés à la seconde main. Elle a un rôle de sensibilisation et d'éducation à l'environnement mais aussi une dimension sociale liée au travail des salariés en insertion.

Si vous avez des objets que vous n'utilisez plus et qui peuvent être destinés à la seconde main, vous pouvez les déposer directement à la Recyclerie ou dans

les conteneurs de réemploi mises en place dans les déchèteries du Syndicat (Brienne-le-Château, Lusigny-sur-Barse, Piney ou Vendeuvre-sur-Barse) ●

Horaires d'ouvertures de la Recyclerie

| | Dépôt | Magasin |
|----------|-------------|-------------|
| Mercredi | 13h45 - 18h | 14h - 18h30 |
| Vendredi | 13h45 - 18h | 14h - 18h30 |
| Samedi | 13h45 - 18h | 14h - 18h30 |

PERMANENCES DES ÉLUS

PERMANENCE DU MAIRE

- Marie-Hélène TRESSOU : sur rendez-vous en Mairie

LES ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Reçoivent sur rendez-vous en Mairie

- **Malika BOUMAZA-JACQUINOT**
*Affaires Scolaires et Sociales
Communication*
- **Adeline COLLIN**
(Affaires sociales)
- **Anne ROGER**
(Affaires scolaires)
- **Christophe PEREIRA**
*Vie locale - Développement
économique - Urbanisme -
Tourisme*
- **Eric GNAEGI**
*Informatique et
télécommunication*
- **Daniel PESENTI**
Voiries - Bâtiments
- **Jacques MANNEQUIN**
Environnement - Sécurité
- **Pascal CARILLON**
*Vie associative -
Festivités - Culture*

MÉDIATHÈQUE LA BULLE :

- **Lundi, mardi et vendredi :**
16h30 à 18h30
- **Mercredi :** 10h à 12h et 14h à 18h30
- **Samedi :** 9h30 à 12h

Contact de la Bulle :
2 rue Georges Clémenceau 10270
LUSIGNY SUR BARSE
Tél. : **03 25 73 28 16**
bibli-lusigny@orange.fr



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

le matin :

du lundi au vendredi de 8h à 12h

l'après-midi :

le mercredi et le vendredi de 13h30 à 17h ●

COORDONNÉES

Mairie :

03 25 41 20 01

Place Maurice Jacquinet
10270 Lusigny sur Barse

accueil@lusigny-sur-barse.fr

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI | DIMANCHE |
|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|----------|-----------------------|----------|
| 9h/11h50 15h/17h50 | 9h/11h50 15h/17h50 | 9h/11h50 15h/17h50 | 9h/11h50 15h/17h50 | FERMÉ | 9h/11h50 15h/17h50 | FERMÉ |

Calendrier des événements et manifestations à venir

Fête
nationale

14
juillet

PLACE DE L'EUROPE - LA GRANGE

16h - 19h : Apéritif Concert animé par Fabien Packo.
Animations pour les enfants par Orange Outang et les Pompiers.
Jeux pour petits et grands (chamboule-tout, Parcours du Sapeur-pompier, Jeu de lance, Pêche à la ligne...)

PLACE DE L'EUROPE, DEVANT LA CASERNE DES POMPIERS :

19 h 30 : Repas champêtre servi par les Sapeurs-pompiers.

PLACE MAURICE JACQUINOT - DEVANT LA MAIRIE

22 h 15 : Rassemblement et distribution de lampions
22 h 30 : Retraite aux flambeaux et défilé des Sapeurs-pompiers
(parcours rues Clémenceau, Gennevois, Lion, Gué Hongre)

AU DÉVERSOIR

23 h 00 : Feu d'artifice près de la sculpture Rinke

Madame le Maire rappelle que l'usage des pétards et artifices est interdit sur la voie publique.

*Forum des associations
à la Grange
2 septembre de 9h00 à
12h15*

*Vide grenier
du Comité de Foire
3 septembre*

*Journées Européennes
du Patrimoine
16 et 17 septembre*

*Just Classik Festival
à la Grange
19 septembre à 20h00*

*Foire agricole et commerciale
1^{er} octobre*

*Repas des aînés
à la Grange
26 novembre*